

Délibération

Du Comité Syndical

Du 24 juin 2020

RAPPORTEUR: Michèle DUCLOY, Vice-Présidente du SyMPaC

TITRE : Convention de partenariat avec GALILEE dans le cadre de l'Economie Sociale et Solidaire

Mesdames, Messieurs,

Depuis 2010, l'association GALILEE accompagne les porteurs de projets de l'Economie Sociale et Solidaire du Pays du Calaisis dans le cadre de conventions établies avec la Région Hauts-de-France (via le dispositif Starter ESS) et le SyMPaC.

Ce partenariat permet d'apporter un appui technique au développement de nouvelles activités.

Le rapport d'activité 2019 mentionne 26 projets identifiés dont 9 réorientés ou non accompagnés à ce jour.

Le programme d'activités en cours sur le territoire du SyMPaC se définit dans la continuité de celui de 2019. GALILEE visera à :

- faire connaître son action à travers la diffusion de supports de communication ;
- améliorer l'articulation avec les politiques locales et notamment le SyMPaC :
- o le dispositif LEADER devra être proposé aux porteurs de projets quand cela sera opportun ;
- o l'association s'engagera, par ailleurs, à communiquer au fil de l'eau et bien en amont la nature des projets accompagnés.

L'association propose pour l'année 2020 la réalisation des objectifs ci-dessous :

Dispositif STARTER ESS	OBJECTIFS	
Ante-création / accompagnement	12	
Post-création / suivi	5	

GALILEE entend maintenir voire renforcer les niveaux de coordination développées avec les services de la Communauté d'Agglomération Grand Calais Terres et Mers, le SyMPaC et la Communauté de Communes de la Région d'Audruicq. Parallèlement l'association visera à développer les coopérations envisagées avec la Communauté de Communes Pays d'Opale.

Le plan de financement 2020 concernant l'axe «Accueil, accompagnement et suivi des porteurs de projets» est le suivant :

CHARGES PREVISIONNELLES		RECETTES PREVISIONNELLES	
Starter ante-création	19 000 €	Région Hauts de France	14 000 €
Stater post-création	9 000 €	SyMPaC	6 000 €
-	n c	GCT&M	4 000 €
		ADLC-PTCE	4 000 €
TOTAL	28 000 €		28 000 €

En conséquence, je vous propose Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- valider le budget prévisionnel comme base financière du projet ;
- engager la dépense de 6 000 €;
- habiliter le Président à signer la convention avec GALILEE.

Acte certifié exécutoire compte-tenu de :

son envoi en Sous-Préfecture le 2 juillet 2020

son envoi à l'affichage au siège du SyMPaC et ceux

des EPCI le 2 juillet 2020

Le Président du SyMPaC,

Emmanuel AGIUS

ADOPTE A L'UNANIMITE

Le Président,

Emmanuel AGIUS



COMITE SYNDICAL DU 24 JUIN 2020

Le vingt-quatre juin de l'an deux mille vingt, le Comité Syndical du SyMPaC, légalement convoqué le huit juin deux mille vingt, s'est réuni à CALAIS en la salle du Grand Salon, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel AGIUS, Président et sous la présidence de Monsieur Michel HAMY en ce qui concerne le vote du compte administratif.

Etaient présents :

Mmes Malika BOUAZZI, Michèle DUCLOY, Nicole HEUX, Maïté MULOT FRISCOURT, MM. Emmanuel AGIUS, Guy BEGUE, Pierre-Henri DUMONT; Michel HAMY, Philippe MIGNONET (Grand Calais Terres & Mers);

Mmes Nicole CHEVALIER, MM. Frédéric MELCHIOR, Daniel PIQUET, Patrick WAY (Communauté de Communes de la Région d'Audruicg);

Mme Brigitte HAVART, MM. Eric BUY, Claude KIDAD, Ludovic LOQUET, Guy VASSEUR (Communauté de Communes Pays d'Opale).

Etaient excusés:

Mmes Natacha BOUCHART (pouvoir Mr AGIUS), Nadine DENIELE-VAMPOUILLE (pouvoir Mr AGIUS), Jacqueline DEWET (pouvoir Mme HEUX), MM. Guy ALLEMAND, Gérard CLAIS (pouvoir Mme HEUX), Alain FAUQUET (pouvoir Mme MULOT-FRISCOURT), Gérard GRENAT (pouvoir Mr MIGNONET), Francis LECOCQ (pouvoir Mr HAMY), Bernard LELIEVRE, Dominique LEGRAND (pouvoir Mme DUCLOY), Fabrice MARTIN (Pouvoir Mr DUMONT), Pascal PESTRE (pouvoir Mr MIGNONET), Philippe VERON (Grand Calais Terres & Mers);

Mmes Clotilde BEAUFILS (pouvoir Mr WAY), Béatrice BOULANGER (pouvoir Mr MELCHIOR), MM. Jean-André DELACRE, Yves ENGRAND, Olivier MAJEWICZ, Julien RENAULT, Guy VERMERSCH, (Communauté de Communes de la Région d'Audruicq);

M. Gilles COTTREZ (pouvoir Mr KIDAD), Bruno DEMILLY (pouvoir Mme HAVART), Marc MEDINE (pouvoir Mr LOQUET), Pierre PREVOST (pouvoir Mr LOQUET), Antoine PERALDI (pouvoir Mme HAVART), Thierry POUSSIERE (pouvoir Mr BUY) (Communauté de Communes Pays d'Opale).